

# Suivi du niveau de la sécurité n°20

2<sup>e</sup> trimestre 2018

## Synthèse

Aucun accident grave n'est survenu sur le réseau ferré national au cours de ce deuxième trimestre de l'année 2018, marqué par ailleurs par une baisse du nombre de circulations ferroviaires en raison des mouvements sociaux.

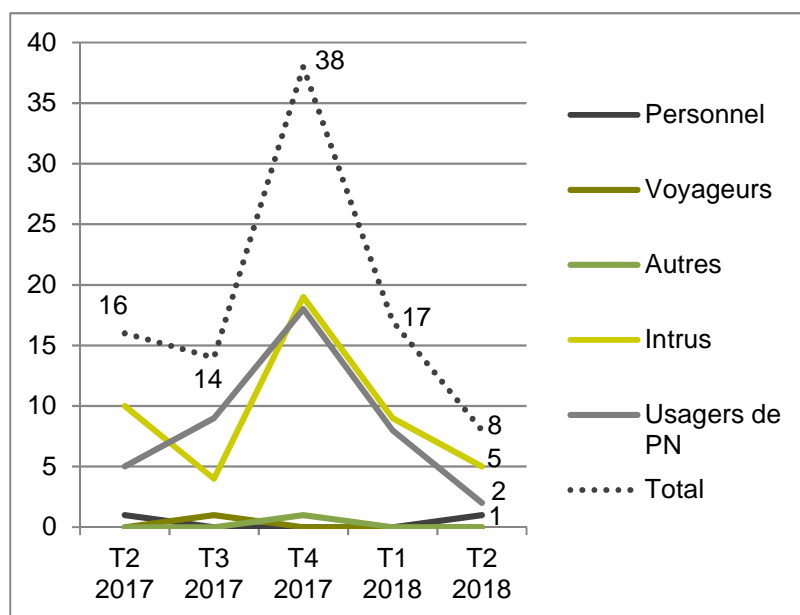
Concernant les indicateurs relatifs aux conséquences humaines des accidents, la tendance baissière amorcée en début d'année se poursuit, notamment pour les personnes tuées dont le nombre baisse de plus de la moitié par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre. Le nombre de personnes grièvement blessées baisse quant à lui de 38%.

Le nombre total d'accidents significatifs est également en baisse passant de 30 au 1<sup>er</sup>

trimestre 2018 à 19 ce trimestre, niveau le plus bas jamais atteint depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2016, lui aussi marqué par de nombreux mouvements sociaux. Ceci résulte d'une baisse ou d'une stabilité de l'ensemble des catégories, à l'exception de la catégorie « collisions », en légère augmentation et de la catégorie « autres » qui connaît une augmentation notable avec quatre accidents significatifs, contre un seul le trimestre précédent.

Les valeurs des indicateurs présentées sont celles disponibles à la date de publication du présent document. Si nécessaire, des rectifications ont été apportées sur les valeurs des trimestres précédents afin de prendre en compte les faits nouveaux ou les imprécisions de classification découvertes après la publication du tableau de bord précédent.

## TK00 - Nombre total de personnes tuées



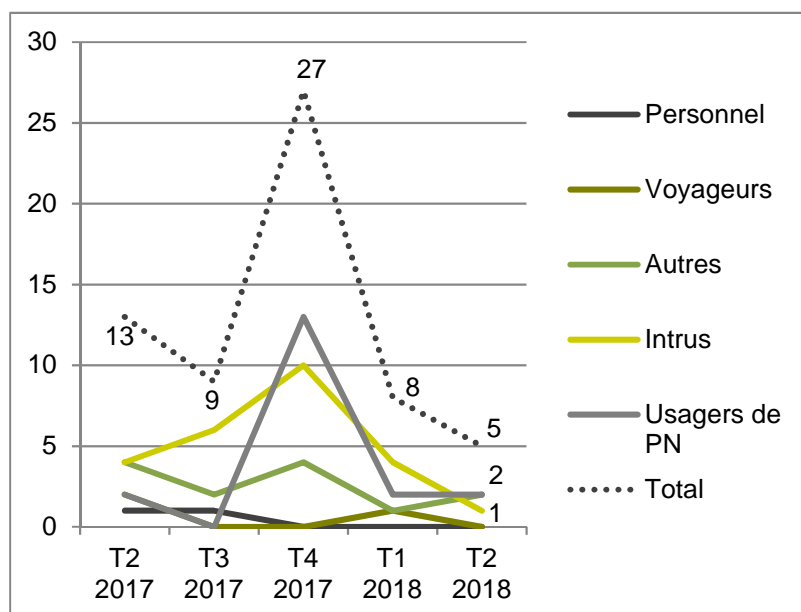
Durant ce deuxième trimestre de l'année 2018, le nombre de personnes tuées sur le réseau ferré national enregistre une baisse de 53% par rapport au trimestre précédent, principalement en raison du faible nombre de victimes parmi les catégories des « intrus » et des « usagers de passages à niveau ». Cette dernière catégorie ne comptabilise ainsi que deux personnes tuées, le conducteur et le passager d'une voiture heurtée par un train de fret lors du franchissement d'un PN.

La catégorie des « intrus » reste la plus touchée avec cinq personnes tuées en pleine voie : quatre d'entre elles en cheminant dans la zone dangereuse et une cinquième dont la voiture est heurtée par un train après être sortie de la route.

Après trois trimestres sans victime, la catégorie « personnel » compatibilise un mort ce trimestre avec un agent de triage heurté lors d'une manœuvre de refoulement le 1/6 à Dunkerque (59).

Ce trimestre encore, aucun mort n'est à déplorer dans les catégories « voyageurs » (pour le troisième trimestre consécutif) et « autres ».

## TS00 - Nombre total de personnes grièvement blessées



Le nombre de personnes grièvement blessées sur le RFN est également en baisse au 2<sup>e</sup> trimestre 2018 avec cinq blessés graves.

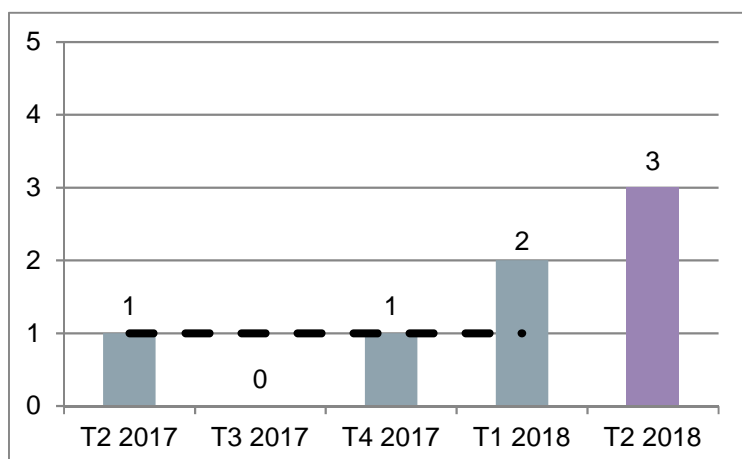
Parmi ces victimes, on dénombre deux « usagers de PN » : un automobiliste et un motard ne respectent pas le code de la route et sont heurtés sur des passages à niveau sans barrières, équipés d'une croix de St André et d'un panneau « stop ».

Deux personnes de la catégorie « autres » qui titubent sur le quai sont heurtées par des trains en mouvement.

La cinquième victime appartient à la catégorie des « intrus ». Cette personne est heurtée en pleine voie alors qu'elle engage la zone dangereuse.

Aucun blessé grave n'est à déplorer dans les catégories « personnel » et « voyageurs ».

## N01 - Nombre total de collisions significatives de trains

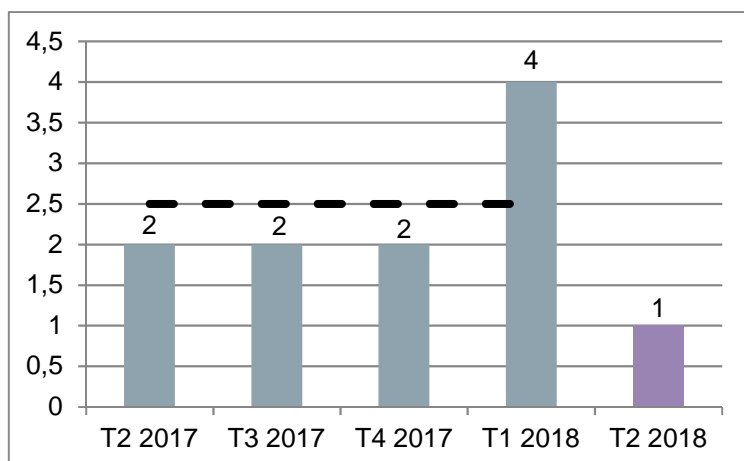


Durant ce trimestre, on dénombre trois accidents significatifs dans la catégorie « collisions de train avec un obstacle à l'intérieur du gabarit ».

L'une de ces collisions a eu des conséquences humaines avec le décès d'un conducteur qui, après avoir perdu le contrôle de sa voiture, quitte la route et termine sa course sur la voie ferrée où son véhicule est heurté par un train de fret.

Les deux autres collisions ont quant à elles engendré des dommages significatifs supérieurs à 150 000 €. La première est liée à un acte de malveillance consistant à positionner volontairement une voiture sur les voies avant le passage du train, et la deuxième résulte de la chute d'un platane sur la voie, heurté par un train de voyageurs.

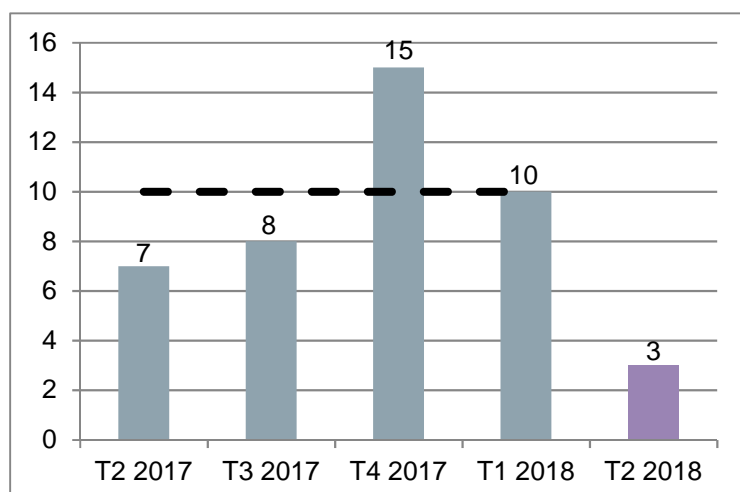
## N02 - Nombre total de déraillements significatifs de trains



Un seul déraillement significatif ayant entraîné des dommages supérieurs à 150 000€ s'est produit au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2018.

Le 5/4, un des 24 wagons qui composent un train de fret au départ de Mulhouse (68) déraile suite à l'oubli d'une cale anti-dérive et provoque des dommages importants à l'infrastructure et au matériel roulant.

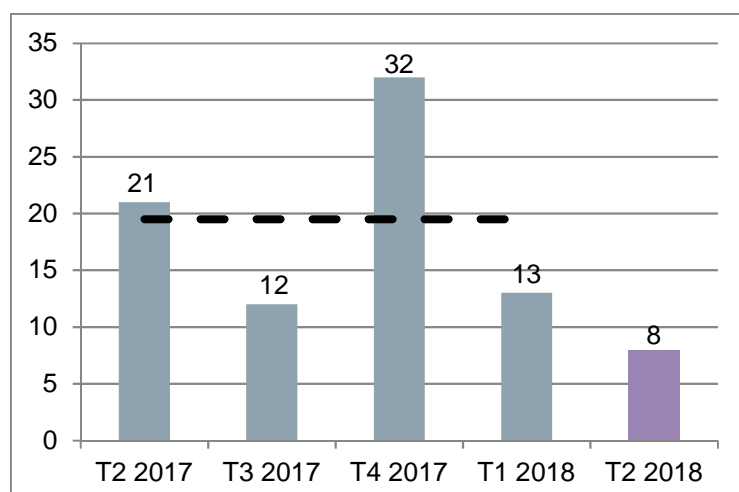
### N03 - Nombre total d'accidents significatifs aux passages à niveau



Le nombre d'accidents significatifs aux passages à niveau est en forte baisse ce trimestre avec trois accidents, alors que la moyenne des quatre trimestres précédents est de 10 accidents.

On notera que ces trois accidents évoqués dans les chapitres « TK00 - Nombre total de personnes tuées » et « TS00 - Nombre total de personnes grièvement blessées » se sont produits sur des passages à niveau non-inscrits au programme de sécurisation national (PSN) et qu'ils ont majoritairement pour origine un non-respect du code de la route.

### N04 - Nombre total d'accidents significatifs de personnes impliquant le matériel roulant en mouvement

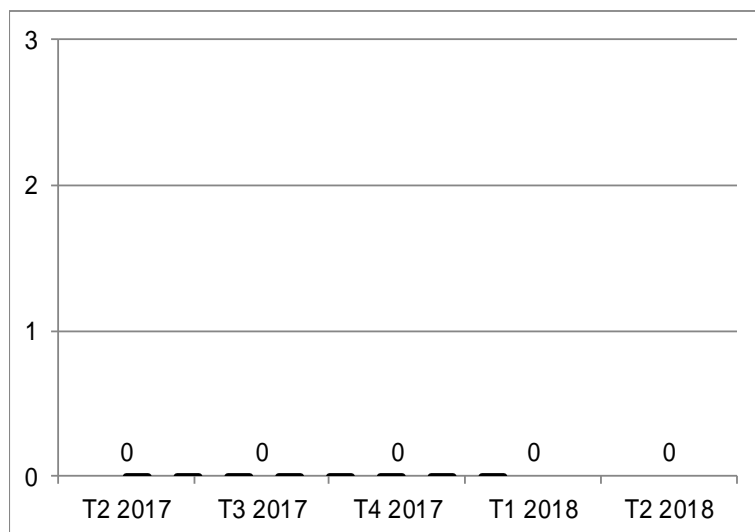


La tendance à la baisse se poursuit également pour le nombre d'accidents significatifs de personnes impliquant le matériel roulant en mouvement, avec huit accidents ce trimestre.

Six de ces accidents se sont produits en pleine voie et deux en gare. Ceux-ci ont entraîné la mort ou des blessures graves pour cinq personnes de la catégorie « intrus », des blessures graves pour deux personnes de la catégorie « autres » et le décès d'un membre du personnel.

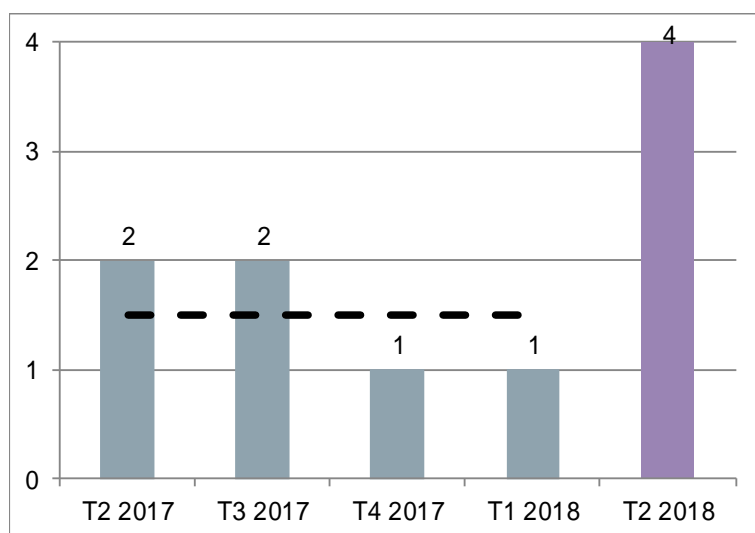
Ces accidents sont très majoritairement dus à la présence des personnes dans la zone dangereuse par imprudence ou inattention.

### N05 - Nombre d'incendies dans le matériel roulant



Aucun accident significatif n'est à reporter dans la catégorie « incendies dans le matériel roulant » ce trimestre.

### N06 - Nombre d'accidents « autres »



En ce 2<sup>e</sup> trimestre de l'année, le nombre d'accidents significatifs de la catégorie « autres » est en nette augmentation avec quatre accidents, là où la moyenne des quatre trimestres précédents est de 1,5.

Parmi ces accidents, trois collisions/déraillements sont repris dans la catégorie « autres » car ils se sont produits en cours de manœuvres. Le 4<sup>e</sup> accident, la collision d'une rame de 12 wagons partie en dérive contre un heurtoir, entre quant à lui dans cette catégorie du fait qu'il soit volontaire et résulte de l'application d'une procédure de sécurité répondant à cette situation d'urgence.

Ces quatre accidents ont entraîné des dommages supérieurs à 150 000€, ainsi qu'une interruption de circulation de plus de six heures pour l'un d'eux.

Les valeurs des indicateurs présentées sont celles disponibles à la date de publication du présent document. Si nécessaire, des rectifications ont été apportées sur les valeurs des trimestres précédents afin de prendre en compte les faits nouveaux ou les imprécisions de classification découvertes après la publication du tableau de bord précédent.



**EPSF**

60 rue de la Vallée  
CS 11758  
80017 Amiens Cedex 1  
[www.securite-ferroviaire.fr](http://www.securite-ferroviaire.fr)